

Plus d'informations

CONTRACEPTION

- > questionsexualite.fr/
 - > www.ameli.fr/assure/sante/themes/contraception/choisir-mode-contraception
 - > www.planning-familial.org/fr
 - > www.onsexprime.fr/
 - > ivg.gouv.fr/
- 0800 08 11 11 (appel anonyme et gratuit)

Les centres de planification et d'éducation familiale ont été remplacés par les centres de santé sexuelle :

<https://ivg.gouv.fr/annuaire-des-centres-de-sante-sexuelle>

Centres de santé sexuelle dans l'Oise :

<https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/enfance-famille/centre-de-planification-et-education-familiale>

Application mobile pour les jeunes des Hauts de France :

<https://biendansmasexualite.fr/>

INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

- > questionsexualite.fr/s-informer-sur-les-infections-et-les-maladies
- > www.sida-info-service.org/
- > www.hepatites-info-service.org/

LIGNES D'INFORMATION ET D'ÉCOUTE

Sida Info Service

0 800 840 800 (appel anonyme et gratuit)
www.sida-info-service.org

Hépatites Info Service

0 800 845 800 (appel anonyme et gratuit)
www.hepatites-info-service.org

Fil santé jeunes (pour les 12-25 ans)

0 800 235 236 (7j/7j), 9h-23h
www.filsantejeunes.com

Centres de santé sexuelle (suite)

Maison Départementale de la Solidarité de Mouy

1 Passage des Ecoles
60250 Mouy
Tél : 03 44 10 83 25

Maison Départementale de la Solidarité de Noyon

97 boulevard Schumann
60400 Noyon
Tél : 03 44 10 42 80

Maison Départementale de la Solidarité de Pont-Sainte-Maxence

2 rue Claude Chappe
60700 Pont Ste Maxence
Tél : 03 44 10 44 05

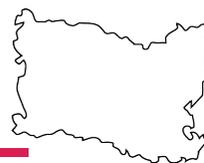
Maison Départementale de la Solidarité de Saint-Just-en-Chaussée

23 rue de Picardie
60130 St Just en Chaussée
Tél : 03 44 10 77 40

Maison Départementale de la Solidarité de Senlis

27 rue Etienne Audibert
60300 Senlis
Tél : 03 44 10 78 90 / Tél : 03 60 03 41 20

Vos contacts dans le département de l'Oise



Centres gratuits d'information de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)

Office privé d'hygiène sociale

91 rue Saint Pierre 60000 Beauvais
Tél : 03 44 06 53 40
<https://www.sida-info-service.org/annuaire/Centre-De-Depistage-VIH-Sida-Ville-de-Beauvais>
<https://ophs.fr/prevention>

Centre Hospitalier Compiègne-Noyon CeGIDD

8 avenue Henri Adnot
BP 50029
60321 Compiègne Cedex
Tél : 03 44 23 63 12
www.ch-compiegneoyon.fr

Centres de santé sexuelle

Antenne MDS Brûlet

69 avenue Victor Hugo
60000 Beauvais
Tél : 03 44 10 77 27

Maison Départementale de la Solidarité de Breteuil

58 rue Basse Saint-Cyr
60120 Breteuil
Tél : 03 44 10 75 00

Maison Départementale de la Solidarité de Chambly - antenne

158 rue Raymond Joly
60230 Chambly
Tél : 03 44 10 72 70

Maison Départementale de la Solidarité de Clermont

27 avenue Gambetta
60600 Clermont
Tél : 03 44 10 78 30

Centre médicosocial

1 place de la Croix Blanche
60200 Compiègne
Tél : 03 44 10 40 40

Centre de santé sexuelle

6 rue du Général Leclerc
60100 Creil
Tél : 03 44 10 46 70

Maison Départementale de la Solidarité de Crépy-en-Valois

76 rue St Lazare
60800 Crépy en Valois
Tél : 03 44 10 44 30

Maison Départementale de la Solidarité de Grandvilliers

16 rue d'Amiens
60210 Grandvilliers
Tél : 03 44 10 80 00

Espace petite enfance familles

62 rue Molière
60280 Margny les Compiègne
Tél : 03 44 10 40 40

Maison Départementale de la Solidarité de Méru

7 rue François Truffaut
60110 Méru
Tél : 03 44 10 74 30/31

Toute l'information jeunesse en Hauts-de-France est sur

www.ij-hdf.fr

Suivez toute l'actualité et les bons plans du CRIJ Hauts-de-France sur :



Contraception et Infections Sexuellement Transmissibles

Dans l'Oise



Prévention / Santé

LA CONTRACEPTION

Utilisation du moyen de contraception

La contraception est le moyen utilisé pour éviter les grossesses non désirées. En effet, les jeunes femmes peuvent être enceintes dès la puberté c'est-à-dire dès l'apparition des premières règles. Il existe ainsi de nombreux moyens contraceptifs.

Les différents moyens de contraception

1. Le préservatif

C'est un moyen de contraception très efficace, cependant soulignons que le préservatif n'est efficace que si on l'utilise pour tous les rapports sexuels, à tout moment du cycle, parce qu'il n'y a pas de période sans risque. Il existe des préservatifs masculins et des préservatifs féminins.

2. la pilule

C'est une méthode contraceptive à prise orale qui permet d'éviter l'ovulation soit la fécondation (fusion d'un gamète mâle et d'un gamète femelle). Cependant, la pilule n'est pas anodine, en effet ce mode de pilule agit de manière directe sur le système hormonal. Ainsi la prise de ce moyen contraceptif nécessite un suivi médical.

3. Le dispositif intra-utérin (le stérilet)

Un dispositif intra-utérin (DIU) est un moyen de contraception inséré dans l'utérus par un professionnel de santé. Ce dispositif est également appelé stérilet. Ce dernier est un petit appareil en forme de « T » et empêche les spermatozoïdes de migrer par la trompe.

4. Anneau vaginal

Ce moyen de contraception est en réalité un anneau souple, transparent et discret qui se place dans le vagin. L'anneau consiste à libérer des hormones oestro-progestatives pendant 3 semaines.

5. L'implant

L'implant est un moyen de contraception inséré sous la peau, sous anesthésie locale. Il est efficace pendant 3 ans.

6. Les spermicides

Les spermicides sont des substances chimiques sous forme de gel, de crème ou d'ovule à placer au fond du vagin, qui détruisent les spermatozoïdes. Il est fortement conseillé d'associer ce moyen contraceptif à un autre contraceptif pour une meilleure efficacité.

La contraception d'urgence

Elle est proposée sous 2 formes :

- La contraception hormonale sous forme de comprimé est prescrite en cas d'urgence, après des rapports mal ou pas protégés. Elle doit être prise idéalement dans les 12 heures après le rapport et jusqu'à 3 jours après.

Cette contraception peut être obtenue gratuitement, sans ordonnance en pharmacie pour toutes les femmes.

- La contraception non hormonale est un stérilet, il doit être posé dans les 5 jours après le rapport, il est disponible uniquement sur prescription médicale.

Dans tous les cas, cette contraception d'urgence ne remplace pas une contraception quotidienne.

IVG (Interruption volontaire de grossesse)

L'IVG est un acte médical (médicamenteuse ou chirurgicale) qui consiste à interrompre de manière volontaire la grossesse. Cette décision est très réglementée, elle se déroule en plusieurs étapes dont deux consultations obligatoires.

L'IVG médicamenteuse consiste à prendre des médicaments qui vont provoquer une fausse couche. Cette pratique convient jusqu'à 7 semaines de grossesse.

L'IVG chirurgicale peut se pratiquer jusqu'à la fin de la 14ème semaine de grossesse. L'intervention se déroule sous anesthésie locale ou générale.

L'IVG peut être réalisée en cabinet médical, dans les hôpitaux ou cliniques autorisées, dans les centres de santé sexuelle (*voir carnet d'adresses*) **Plus d'informations sur ivg.gouv.fr**

INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES - VIH

Les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des infections dues à des bactéries, virus et parasites et transmises lors de rapports sexuels. La transmission de l'agent infectieux peut se faire par les rapports vaginaux, anaux et oro-génitaux. Les infections sexuellement transmissibles (IST) se soignent par le biais d'antibiotiques, antiviraux ou d'un traitement adapté.

Les différents types d'IST

La blennorragie gonococcique (chaude-pisse) : brûlure et/ou écoulement jaune par la verge, le vagin ou l'anus, fièvre, douleur au bas-ventre. Les symptômes apparaissent 2 à 7 jours après la contamination.

La chlamydie : le plus souvent aucun signe sinon brûlure, écoulement de la verge, anus ou le vagin, fièvre voire angine. Les symptômes apparaissent 1 à 2 semaines après la contamination.

L'hépatite B : fièvre, fatigue et hépatite (jaunisse). Les symptômes apparaissent 2 à 8 semaines après la contamination.

L'herpès génital : petits boutons douloureux en forme de bulles sur les organes génitaux, dans la bouche (herpès buccal) et/ou démangeaisons. Les symptômes apparaissent 1 semaine ou plus après la contamination.

Les mycoplasmes : des écoulements par la verge, l'anus ou le vagin, des démangeaisons et brûlures. Les symptômes apparaissent à partir d'une semaine après la contamination.

Les papillomavirus : lésions ou petites verrues (condylomes) sur les organes génitaux ou l'anus. Les symptômes apparaissent après une semaine voire 8 semaines après la contamination.

Le VIH/SIDA

Le SIDA (Syndrome d'Immuno Déficience Acquise) correspond à l'ensemble des processus et symptômes liés à l'infection et la destruction des cellules immunitaires par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Ainsi, le terme SIDA est utilisé plus particulièrement pour parler du dernier stade de l'infection au VIH, lorsque l'immunodépression est sévère.

On peut être porteur du VIH sans le savoir car il a la particularité de ne laisser rien apparaître pendant des années et ainsi le transmettre involontairement à un partenaire, d'où la nécessité d'un dépistage fréquent. L'utilisation du préservatif est la méthode la plus efficace contre les risques d'IST et du VIH.

La transmission du virus responsable du SIDA se fait par :

- relations sexuelles (vaginal, anal...)
- le sang (contact du sang: plaie à plaie ou encore partage de seringues contaminées)
- mère-enfant : la transmission d'une mère atteinte du VIH à son enfant pendant la grossesse, l'accouchement, ou en allaitant comporte un risque de transmission du VIH. Néanmoins, l'avancée médicale et les traitements actuels permettent de réduire considérablement les risques de transmission du VIH.

La transmission du virus responsable du SIDA ne se fait pas par :

- serrement de mains, accolades, caresses ou baiser.
- toux ou éternuements.
- utilisation de la même assiette, verre ou couverts.
- utilisation de toilettes.
- piqûres par des moustiques ou d'autres insectes.

Se protéger

Pensez à utiliser un préservatif, il est la seule parade contre les IST !

Réaliser un dépistage

Après avoir pris des risques (oubli de préservatif, qualité du préservatif...), le test de dépistage est la deuxième arme contre les IST et le VIH/SIDA. Le test de dépistage permet d'écarter la présence de certaines pathologies, de prendre en charge les potentielles infections et maladies et de savoir où vous en êtes. Le dépistage peut s'effectuer gratuitement par votre médecin, à l'hôpital, dans un centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd), un centre de santé sexuelle (CSS ex centre de planification et d'éducation familiale) un centre de prévention santé (CPS), un centre médico-social.